

Réunion du Conseil d'Administration du lundi 6 décembre 2021 **COMPTE RENDU**

Ordre du jour

- Situation actuelle du club et perspectives
- Préparation de l'Assemblée Générale 2022
- Point financier
- Cotisations 2022 et 2023
- Réorganisation de la salle de cours
- Questions diverses

Etaient présents : Denis Gelin, Jean-Louis Bordenave, Michel Berthelot, Jean-Michel Hentgen, Jacqueline Poissonnet, Thierry Delaporte, Jean-Pierre Rasse et Alain Lefèvre ainsi que les quatre chargés de mission : Jacques Adjibel, Monique Weber, Jacques Gourdon et François Parmentier.

Ouverture de la séance à 14h30 dans la salle de la cheminée.

Situation actuelle du club et perspectives d'évolution

La situation sanitaire préoccupante perdure avec une cinquième vague en cours qui donne en Essonne, cette dernière semaine, 312 nouveaux cas pour 100.000 habitants pour un seuil maximum de 50.

Le Conseil continuera de suivre l'évolution de la pandémie et adaptera le club aux circonstances pour préserver la santé des adhérents.

L'activité du club est réduite depuis bientôt deux ans mais nous avons maintenu nos contacts sous la forme de présentiel à raison de 5 membres par salle, complété par de la vidéoconférence avec le service de Zoom. Nous avons pu récemment reprendre notre permanence du mardi sans rendez-vous et nous avons obtenu de la municipalité de pouvoir utiliser la salle de la cheminée les lundis après-midi et les jeudis matin.

Pour assurer la sécurité de nos membres, dont nous cherchons toujours à optimiser la présence, nous adapterons encore, en fonction des circonstances, les gestes sécuritaires : le port du masque et la présentation d'attestation de vaccination.

Cette année, compte tenu de la pandémie, nous n'avons pas participé au Téléthon (ventes et repas), mais nous étions présents, masqués, au forum des associations de septembre.

Pour ce qui est de nos objectifs 2022, notre assemblée générale risque fort de se dérouler de façon virtuelle comme nous l'avons fait en 2021 mais nous espérons surtout ne pas avoir à reporter, comme nous l'avons déjà fait deux fois, notre 4ème salon de l'image numérique. Nous chercherons à rouvrir dès que possible nos locaux dans les conditions habituelles en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et, en attendant, nous reprendrons une communication plus régulière vers nos membres.

Préparation de l'Assemblée Générale 2022

Le compte rendu d'activité mentionnera le fait qu'une réduction sévère de l'activité a dû être appliquée de janvier à juin conformément à notre protocole sanitaire, mais qu'elle a pu être un peu aménagée pour le second semestre.

On y notera que le nombre de communications vers les adhérents a été trop faible et que notre forum interne est de moins en moins utilisé mais que nous avons maintenu la newsletter mensuelle et réalisé 2 concours photos.

La réduction de l'effectif que nous craignons n'a pas été flagrante au cours de ces deux dernières années. Les anciens (en gris foncé) ont quasiment maintenu leurs adhésions.



Renouvellement du conseil d'administration

Les sortants sont : Jean-Louis BORDENAVE, Jean-Michel HENTGEN, Thierry DELAPORTE et Denis GELIN. Ils se représenteront.

Point financier

Jean-Michel nous a présenté les comptes à ce jour et il ressort que la situation financière du club est satisfaisante.

Cotisations 2022 et 2023

Il est d'abord rappelé que l'Assemblée Générale 2021 a fixé la cotisation 2022 à 60 € en autorisant le Conseil d'administration à moduler ce montant en fonction de l'activité réelle du club. Les adhérents n'ayant pas bénéficié des prestations habituelles en 2021, le Conseil décide de diviser par deux la cotisation 2022 pour les membres actuels.

Les remises de chèques pour l'année 2022 se feront donc sur cette base et les cotisations devront être réglées avant l'Assemblée Générale.

Pour l'année 2023, le Conseil d'Administration proposera la base normale de 60€ avec, là encore, la possibilité de moduler ce montant en fonction de l'activité du club.

Aménagement de la salle de cours,

Jacques Adjibel propose une modernisation de la salle 2 pour un budget de 2600€ Il a reçu ici le feu vert et pense réaliser ce projet pour le milieu de l'année 2022.



Questions diverses

Fibre optique

Ce sujet est à nouveau à l'ordre du jour. Des contacts ont été pris avec SFR et Orange qui pourraient aboutir à une installation dans le premier semestre si la fibre s'avère installable dans nos locaux. Dans le cas contraire, nous pourrions bénéficier d'un nouveau contrat ADSL permettant de multiplier par 3 ou 4 notre vitesse de connexion.

Internet dans la salle de la cheminée

Nous avons découvert récemment que l'une des prises de la salle de la cheminée était sur le même circuit électrique que notre local du 1er étage, nous permettant de se connecter à internet par CPL.

Fin de la séance à 16 heures